



# Rapport annuel 2020

**vyv**  
coopération

# Sommaire

<b>Édito</b> .....	<b>4</b>
<b>Le Groupe VYV en 2021</b> .....	<b>5</b>
<b>Les faits marquants</b> .....	<b>6</b>
<b>Optimisation du fonctionnement et de l'animation de VYV Coopération</b> .....	<b>8</b>
Rattachement des commissions et du réseau des ambassadeurs	
Coopérations renforcées entre les commissions	
Renforcement de l'animation de l'union, de la communication et rapprochement avec VYV Partenariat	
<b>Les travaux de VYV Coopération</b> .....	<b>14</b>
Établissement des feuilles de route	
Les travaux menés en 2020	
<b>Les activités des membres</b> .....	<b>22</b>
VYV Partenariat	
Mutuelle des Douanes	
MASFIP	
Mutuelle de l'Insee	
Union Mutualité Retraite (UMR)	
Pavillon Prévoyance	
Chorum	
Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE)	
<b>Rapport financier</b>	
<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>35</b>
<b>Comptes annuels</b> .....	<b>49</b>
<b>Annexe aux comptes annuels</b> .....	<b>54</b>





Revenir sur l'année écoulée n'est pas exercice aisé, comment envisager le traditionnel rapport d'activité dans un contexte où tout a été bousculé ?

Je ne vais pas revenir ici sur la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales qui ont largement déjà été commentées.

Je souhaite avant tout saluer l'ensemble de nos élus et collaborateurs qui, à distance, sont restés soudés pour poursuivre les travaux engagés. C'est ainsi, que l'UGM VYV Coopération a pu maintenir sa dynamique de développement, et je suis fier de constater que nos objectifs fixés fin 2019 ont largement été atteints.

2020 a été pour VYV Coopération, l'année de sa montée en puissance. Avec le conseil d'administration, nous avons su prendre les bonnes orientations pour donner un élan collectif à cette union et en faire un véritable outil créateur de valeurs pour ses membres.

Cela se traduit notamment par la mise en place d'une animation ample à l'écoute des besoins de ses entités.

Par ailleurs, c'est maintenant au sein de VYV Coopération que bat le cœur de notre animation territoriale avec l'élection à sa vice-présidence de Serge Brichet, en charge de l'animation territoriale et du réseau des ambassadeurs VYV. Je sais pouvoir compter sur eux pour continuer à diffuser notre identité VYV au plus proche des territoires, et de celles et ceux qui font le groupe au quotidien.

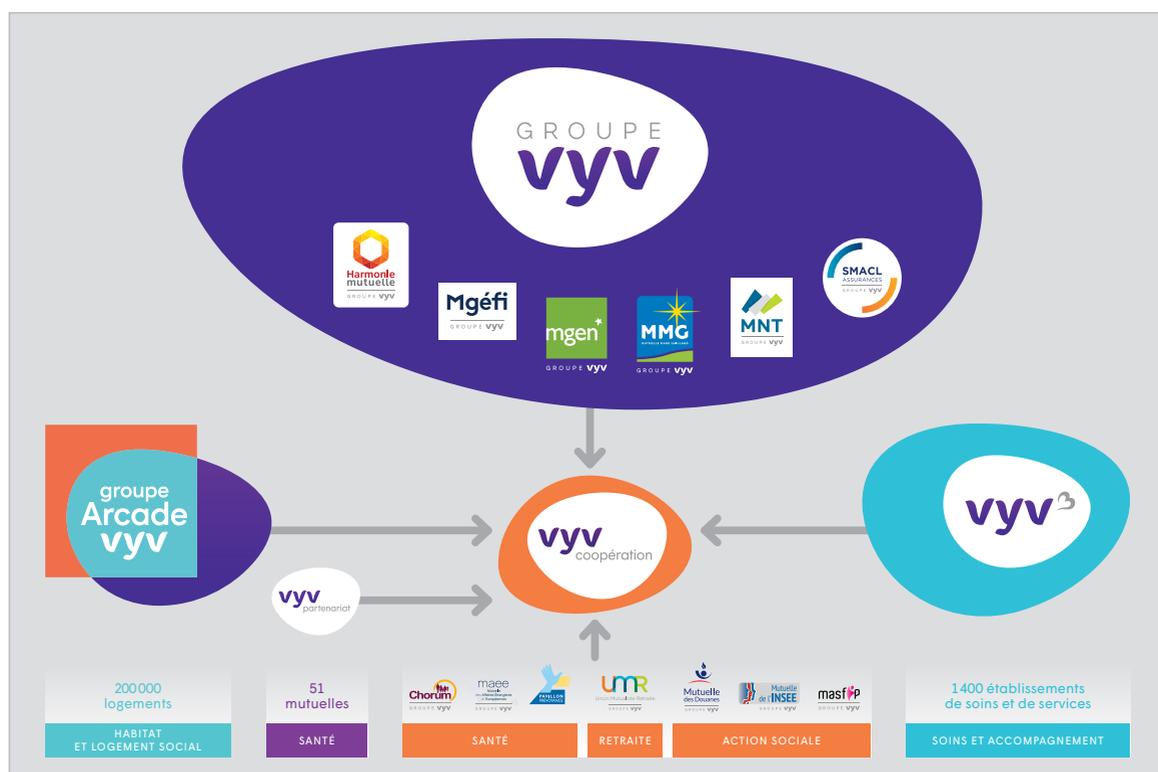
2021 sera une année de renouvellement de notre gouvernance mutualiste. Renouvellement et continuité. 2021 sera l'occasion d'aller plus loin dans nos engagements et dans cette volonté toujours plus forte de faire ensemble.



**Thierry Beaudet**  
Président du Groupe VYV  
et de VYV Coopération

# Le Groupe VYV en 2021

Union de Groupe Mutualiste (UGM),  
VYV Coopération assure la coordination politique  
et stratégique ainsi que l'échange de moyens  
et d'expériences pour permettre à toutes les entités  
du Groupe VYV de travailler ensemble.



# Les faits marquants

JANVIER 2020

## Rattachement des commissions de l'UMG Groupe VYV à VYV Coopération

Les six commissions sont placées sous la responsabilité d'un élu référent et appuyée par une direction du groupe.



Marie-Line Ducre,  
Directrice générale adjointe  
à VYV Coopération

JUIN 2020

## Nomination de Marie-Line Ducre à la direction générale adjointe de VYV Coopération

en confirmation du rôle d'animation et de dynamisation de l'activité qu'elle assumait depuis quelque temps.

9 JUILLET 2020

## Adhésion de la mutuelle Chorum à VYV Coopération

lors de l'assemblée générale de l'UGM, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020.



### COOPTATION

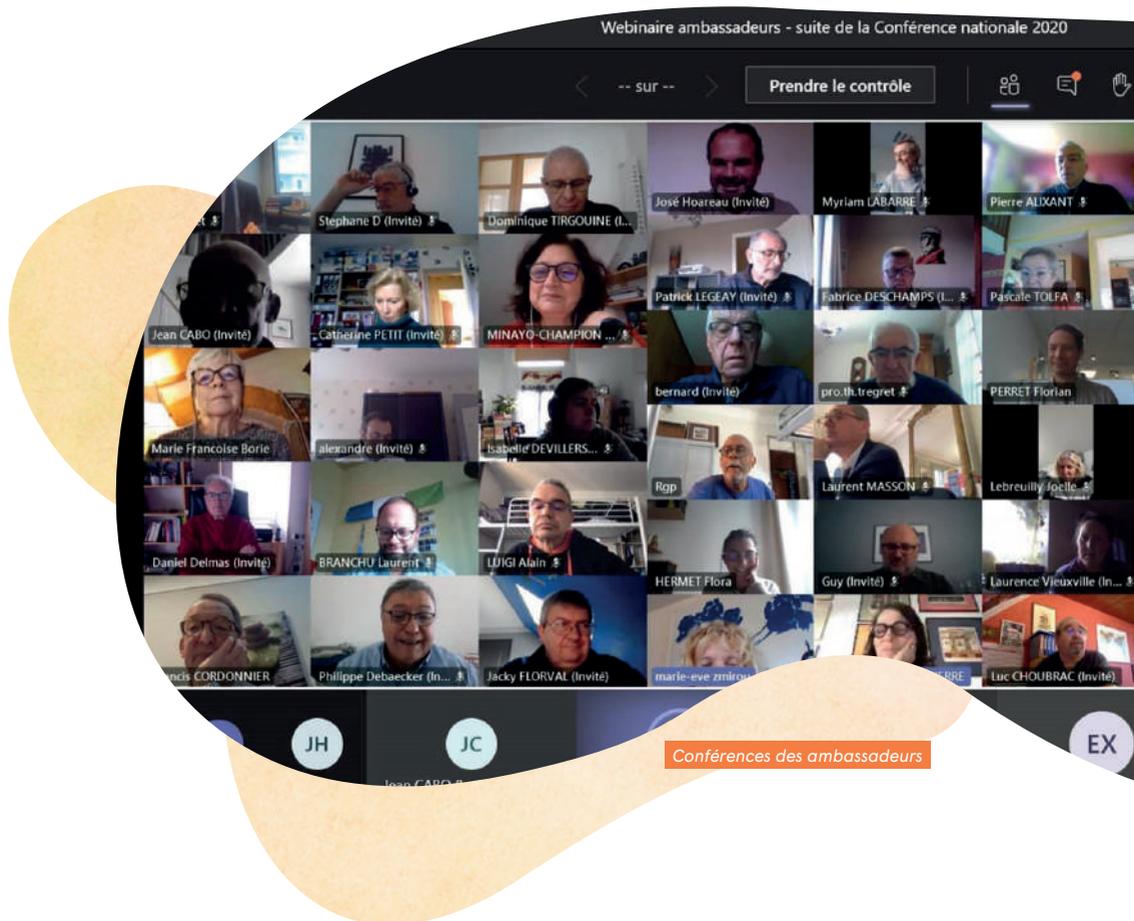
#### DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

*Ratifiée par l'assemblée générale du 9 juillet 2020*

- **Alain Billiemaz** en qualité de représentant de VYV Partenariat.
- **Rose-Marie Minayo** en qualité de représentante de VYV<sup>3</sup>.

*Validé en conseil d'administration du 29 septembre*

- **Fabrice Deschamps**, en qualité de représentant de Chorum.



## COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VYV COOPÉRATION

27 OCTOBRE 2020

### Conférence des ambassadeurs

organisée en distancielle pour sa troisième édition.

8 DÉCEMBRE 2020

### Élection de Serge Brichet,

à l'unanimité, à la vice-présidence de VYV Coopération et recomposition du bureau.

PRÉSIDENT :  
Thierry Beudet

VICE-PRÉSIDENT  
DÉLÉGUÉ :  
Stéphane Junique

VICE-PRÉSIDENTS :  

- Delphine Maitre
- Dominique Combe
- Éric Jeanneau
- Serge Brichet

# Optimisation du fonctionnement et de l'animation de VYV Coopération



La vie démocratique de VYV Coopération a dû s'adapter face à la crise sanitaire. Les élus ont été extrêmement agiles, les instances se sont organisées du jour au lendemain à distance. L'assemblée générale 2020 a, elle aussi, dû se tenir en distanciel, avec un taux de participation de 100 %.

## Rattachement des commissions et du réseau des ambassadeurs

Renouvelées fin 2019, les commissions du Groupe VYV sont désormais rattachées à VYV Coopération. Au nombre de six, ces commissions permettent l'animation politique du groupe et favorisent la contribution et l'appropriation des sujets groupe par l'ensemble des membres affiliés. Placées sous la responsabilité d'un élu référent, et appuyée par une direction de l'UMG Groupe VYV, elles se réunissent trois à cinq fois par an. Elles sont composées de 30 membres au plus, sur proposition des composantes, des élus ou des militants issus des territoires ou spécialisés dans une thématique en lien avec la commission. La mise à jour de leur composition a été validé par le conseil d'administration du 8 décembre 2020.

## La commission animation territoriale et formation des élus

Elle a pour objectifs d'ancrer le groupe dans les territoires (via notamment le réseau des ambassadeurs), de développer la formation des administrateurs et des militants afin de créer une culture groupe et d'amplifier le sentiment d'appartenance au groupe.

Président : **Serge Brichet** (MGEFI)

Directeur en appui : **Romain Rouquette**,  
directeur secrétariat général groupe

Collaboratrice en appui : **Flora Hermet**,  
directrice gouvernance mutualiste groupe



**Serge Brichet**,  
président de la commission  
animation territoriale  
et formation des élus

## LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS

Rattaché à la commission animation territoriale et formation des élus, le réseau des ambassadeurs compte 215 élus. Il a pour missions de donner de la visibilité et de la lisibilité au groupe auprès des militants locaux, de relayer les communications et la dynamique collective au niveau local, tout en faisant remonter les informations auprès du groupe. Il coordonne et impulse également des actions communes entre les militants locaux issus des différentes entités.

La crise sanitaire a fortement impacté les ambassadeurs, dont les actions, prévues pour la plupart au printemps 2020, ont dû être annulées. Le lien a toutefois pu être maintenu par la mise en place de réunions régionales à distance et par l'organisation de webinaires.

La troisième édition de la conférence des ambassadeurs s'est également tenue en visioconférence, le 27 octobre. Elle a mis en avant le rôle central des ambassadeurs dans l'empreinte territoriale du groupe ainsi que les missions d'influence auxquelles les ambassadeurs sont désormais associés (voir page 12).

## La commission influence et politiques de protection sociale

Elle a pour objectifs de promouvoir une stratégie d'influence ambitieuse pour le groupe dans un contexte réglementaire fortement contraint, d'échanger sur les sujets et les enjeux d'influence, et de définir une stratégie d'influence commune, aussi bien au plan local (en lien avec la commission animation territoriale et formation), que national et européen.

Présidente : **Isabelle Rondot** (MGEN)

Directeur en appui : **Romain Guerry**,  
directeur des relations institutionnelles groupe



**Isabelle Rondot**,  
présidente de la commission  
influence politique  
de protection sociale



**Marie-Pierre Le Breton,**  
présidente de la commission  
service aux adhérents

## La commission services aux adhérents

Elle a pour objectifs d'une part de donner des repères et de favoriser la diffusion d'une culture services, et d'autre part d'accompagner l'appropriation et le déploiement des projets de services.

Présidente : **Marie-Pierre Le Breton** (Harmonie Mutuelle)

Directeur en appui : **Fabrice Heyriès,**  
directeur des services groupe



**Maxime Thorigny,**  
président de la commission  
jeunes

## La commission jeunes

Elle a pour objectifs d'informer, de diffuser et d'expliquer la stratégie jeunes, ses enjeux et ses perspectives, et de mener une expertise sur la cibles jeunes.

Président : **Maxime Thorigny** (MGEL)

Directeur en appui : **Cédric Chevalier,**  
directeur solutions jeunes groupe

## La commission développement durable

La commission développement durable a pour objectif de contribuer à « faire groupe » en animant la politique de développement durable du groupe au sein et entre les différentes entités. Elle est un périmètre de partage et de co-construction de cette politique, pour agir en cohérence et permettre de multiplier l'impact du groupe dans sa contribution au développement durable, tout en valorisant l'empreinte mutualiste de ses entités.

Présidente : **Anne-Marie Harster** (MGEN)

Directrice en appui : **Florence Morgen**,  
directrice développement durable groupe

Collaboratrice en appui : **Céline Harnay**,  
responsable de projets



**Anne-Marie Harster**,  
présidente  
de la commission  
développement durable

## La commission développement, innovation et prospective

Elle a pour objectif d'appuyer le développement du Groupe VYV dans tous les domaines de protection (complémentaire santé, prévoyance, international, épargne retraite, assurance de biens et de responsabilités) dans une démarche d'anticipation. Elle est aussi un lieu de partage de réflexions prospectives et d'essaimage de résultats de ses recherches.

Président : **Thomas Blanchette** (Chorum)

Directrice en appui : **Catherine Touvrey**,  
directrice assurance et protection financière groupe



**Thomas Blanchette**,  
président de la commission  
développement,  
innovation et prospective



## Des coopérations renforcées entre les commissions

**En mai 2020, la commission animation territoriale et formation a entamé des travaux visant à créer de nouvelles synergies avec la commission influence et politiques de protection sociale, rédactrice du plaidoyer sur le projet de loi « Grand âge et autonomie » (voir page 18). Pour décupler l'impact de ce plaidoyer, et atteindre plus particulièrement les influenceurs locaux, les deux commissions ont souhaité associer les ambassadeurs dans la mise en œuvre d'actions de lobbying sur leur territoire.**

Afin de préparer les ambassadeurs à cette nouvelle mission, les directions gouvernance mutualiste et affaires institutionnelles ont organisé deux webinaires de présentation du plaidoyer groupe ainsi que treize séminaires régionaux entre novembre et décembre 2020. Animées dans l'objectif d'acculturer les ambassadeurs aux techniques d'influence, ces sessions ont également permis d'adapter le plaidoyer et de prioriser ses arguments en fonction des réalités de chaque territoire.

En complément, les ambassadeurs ont assisté, lors de la conférence des ambassadeurs du 27 octobre, à une table-ronde sur le projet de loi « Grand âge et autonomie » en présence de Dominique Libault, président du Haut conseil du financement de la protection sociale et auteur du rapport « Grand âge et autonomie » et de Laurent Vachey, inspecteur général des finances et rédacteur du rapport « la branche autonomie : périmètre, gouvernance et financement ».

## Renforcement de l'animation de l'union, de la communication et rapprochement avec VYV Partenariat

**Depuis mi-2020, les équipes de VYV Partenariat sont mises à la disposition de VYV Coopération et ce, afin d'optimiser le fonctionnement, l'animation, la communication, de VYV Coopération.**

Ainsi, depuis lors, des communications régulières sont faites aux mutuelles VYV Coopération (Covid, textes règlementaires, revues de presse, informations diverses...).

Par ailleurs, des rencontres sont organisées afin de mettre en lumière et poursuivre les travaux des différentes commissions.

À ce titre, fin 2020, se sont tenues deux rencontres :

- « Empreinte mutualiste & présentation de la politique des marques du Groupe VYV », le 4 novembre 2020 ;
- « Les stratégies de post-Covid », les 4 et 11 décembre 2020 (deux sessions identiques).

Enfin, des travaux ont été initiés portant sur la possibilité de mise à disposition de la plateforme de services VYV Partenariat à destination des mutuelles de VYV Coopération.



# Les travaux de VYV Coopération

## Établissement des feuilles de route

Le début de l'année 2020 a été consacré à la rédaction des feuilles de route 2020-2022 des six commissions pour une meilleure structuration de leurs travaux. Des feuilles de route présentées et validées en conseil d'administration.

## Commission animation territoriale et formation des élus

Après avoir créé le réseau des ambassadeurs et lancé les premières formations (les cercles du Groupe VYV notamment), la commission animation territoriale et formations des élus est entrée en 2020 dans une phase de structuration et de consolidation. Sa feuille de route 2020-2022 comporte trois chantiers prioritaires :

### 1. Consolider le rôle des ambassadeurs.

Créé à la naissance du Groupe VYV de manière volontaire, comme une communauté de bonnes volontés, le réseau des ambassadeurs doit poursuivre sa structuration, notamment par la formalisation du rôle des ambassadeurs.

### 2. Approfondir la formation des élus.

Les élus du groupe ayant tous accès à des formations au sein de leur entité, il s'agit de se positionner en complémentarité via des propositions issues d'un groupe de travail spécifique. L'ambition est également d'impliquer davantage les ambassadeurs dans la détection de sujets de formation qu'ils pourraient eux-mêmes porter auprès des militants locaux.

### 3. Incuber, partager et mettre en œuvre des projets et des méthodes innovantes.

Pour jouer son rôle d'incubateur, la commission entend adopter des méthodes de travail propices à la créativité et participer à des temps d'inspiration permettant de détecter des bonnes pratiques et des outils en dehors de l'écosystème mutualiste.

Les administrateurs de VYV Coopération ont pu bénéficier, en octobre, d'une journée de formation sur la société de la longévité.

L'objectif : mieux comprendre les impacts de l'allongement de la durée de vie afin d'adapter, ou de concevoir, des offres adaptées. Nos mutuelles doivent en effet innover pour proposer de nouveaux services à leurs adhérents seniors.



## Commission influence et politiques de protection sociale

La commission influence et politiques de protection sociale s'est fixée plusieurs grands enjeux à traiter en 2020 :

- sur le périmètre national, le suivi et la mise en place d'actions de lobbying autour de l'agenda des réformes gouvernementales, notamment sur la perte d'autonomie, l'organisation du système de santé et de prévention, dont le sport santé.
- dans le cadre des enjeux européens, le plan de la Commission européenne pour l'économie sociale, le sujet de la finance durable (taxonomie) et le socle européen des droits sociaux.

La commission mène en parallèle une réflexion sur l'articulation assurance maladie obligatoire/assurance maladie complémentaire et son évolution.



## Commission services aux adhérents

En 2020, la commission, qui a connu des changements prégnants avec le renouvellement de ses membres et un changement de présidence, a assuré ses missions en :

- développant la méthodologie permettant de déployer notre stratégie de services ;
- explicitant les modalités de travail inclusives souhaitées par la commission, notamment en lien avec le réseau des ambassadeurs et des outils du type « cercles du Groupe VYV ».



## Commission jeunes

La commission a poursuivi les travaux initiés, notamment ceux sur le thème du logement des jeunes (logement collectif). Une réflexion a par ailleurs commencé à être menée sur les problématiques d'isolement et de stress des jeunes.

## Commission développement durable

En dehors de ses missions socles (veille et analyse de l'environnement, analyse de risques et suivi des reportings réglementaires, élaboration de la politique de développement durable groupe, mobilisation et l'animation des entités), la commission développement durable s'est fixée comme objectifs 2020/2021 :

- de formuler des solutions concrètes de mise en œuvre des cibles des objectifs de développement durable (ODD) en réponse aux situations de crise ;
- de contribuer à la conception et à la mise en œuvre des chantiers en cours : politique environnementale, politique d'investissements responsables, chantier entreprises et handicaps, politiques d'achats responsables et protection sociale des fonctionnaires.

---

## Commission développement, innovation et prospective

Pour 2020, la commission développement, innovation et prospective s'est engagée à animer, émanciper, explorer, faire converger les entités, éclairer le conseil et s'inscrire dans la complémentarité et la coopération avec les autres commissions, comités ou instances.



## Les travaux menés

### Structuration du réseau des ambassadeurs

Face à la nécessité de clarifier le mandat de l'ambassadeur, les membres de la commission animation territoriale et formation ont travaillé à la rédaction d'une charte tripartite explicitant les engagements réciproques de l'ambassadeur vis-à-vis de son entité d'appartenance et du Groupe VYV. Cette charte, qui a notamment permis l'installation des ambassadeurs référents régionaux en 2021, statue sur le mode de désignation des ambassadeurs afin de régulariser le réseau.

Issu d'un travail collectif, ce document de référence a pour objectif d'améliorer la synergie et la complémentarité entre les actions des différentes composantes du groupe au sein des territoires.

La charte a été soumise à l'approbation de toutes les entités du groupe, avant d'être validée par le conseil d'administration de VYV Coopération en décembre 2020. Elle est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Publication d'un plaidoyer « Grand âge et autonomie »

Avec l'émergence inéluctable d'une société de la longévité, le Groupe VYV, acteur du mieux-vivre tout au long de la vie, se devait de prendre position et d'influer sur les débats et les mesures concernant cet enjeu sociétal majeur. C'est chose faite avec un plaidoyer fort, publié en juin 2020, rédigé avec la contribution active de la commission influence et politiques de protection sociale.

Emblématique des valeurs et des activités du groupe, et porté par l'ensemble de ses entités, ce plaidoyer a permis d'installer le Groupe VYV comme acteur global au service de l'autonomie. Ses vingt-trois positions mettent en valeur sa contribution unique au service du bien vieillir, autour de ses quatre métiers (mutuelle



et assurance, soins et assistance, offre de soins et accompagnement, et l'habitat et le logement social). Elles mettent l'accent sur ce qui fait notre spécificité mutualiste : l'orientation solidaire et de proximité de nos dispositifs, au service de la citoyenneté, de l'autonomie et de la dignité des personnes accompagnées, des aidants et des professionnels.

Ce plaidoyer nous a permis de participer activement aux débats autour des réformes sur le grand âge et l'autonomie et la création de la 5<sup>e</sup> branche. Des orientations portées dans nos positions ont été confirmées dans les textes adoptés, autour d'enjeux comme le principe d'un guichet unique sur les territoires, l'habitat inclusif ou un pilotage territorialisé des politiques de l'autonomie.

## Réflexions sur les axes de développement du Groupe VYV

Les six sessions de la commission développement, innovation et prospective ont permis de partager et approfondir entre élus les axes de développement du groupe, enrichissant les réflexions d'innovations et d'approches prospectives. Les axes stratégiques de développement ont été présentés en matière de prévoyance, d'épargne retraite et de stratégie jeune.

Les élus ont pu échanger et s'approprier des projets groupe tels que les moments de vie, le sport santé, le programme d'optimisation des capacités de distribution ou encore la création de l'Observatoire de l'imprévoyance. Ces commissions ont également été l'occasion de partager des points d'actualité tels que la réforme de la prise en charge de l'homéopathie ou très récemment les évolutions de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires.

Enfin, elles ont ouvert aux élus la connaissance de nouvelles activités ou des services qui servent le développement ou le rayonnement du groupe tels que les « nouveaux territoires », la direction des influences professionnelles au sein de la direction du développement collectif groupe, la direction de l'innovation ou encore la mission prospective stratégique.

## Priorisation les thèmes de la politique de développement durable du Groupe VYV

La crise sanitaire liée à la Covid-19 est survenue au moment où le Groupe VYV allait mettre en œuvre sa politique de développement durable. La commission développement durable, en articulation avec le Lab inter-entités développement durable (LIDD) et les référents développement durable des directions groupe, a proposé de prioriser les travaux. Des discussions, deux convictions sont nées :

- d'une part, il fallait accélérer la concrétisation de chantiers au service de la sécurité et de santé au travail - notamment au sein du groupe - de l'intégration des personnes en situation de handicap, d'une meilleure inclusion par le lieu de vie et d'une gestion durable des ressources. Ces enjeux constituent les thèmes de lancement de la politique de développement durable ;
- d'autre part, il ne faut pas perdre de vue que c'est bien l'ensemble des objectifs de développement durable qui permet de se prémunir contre les crises. Le Groupe VYV garantit un meilleur accès aux soins, promeut des environnements porteurs de santé, s'engage par exemple pour la lutte contre les inégalités et les droits des femmes... Autant de preuves à valoriser et que la commission a proposé d'intégrer dans les indicateurs de l'empreinte mutualiste du groupe. La méthode de mesure de cette empreinte et les contenus à retenir continuent de mobiliser la commission en 2021.

## De nouveaux dispositifs de communication

En 2020, la commission services aux adhérents a accompli des actions très concrètes :

- de nouveaux dispositifs de communication afin de porter la connaissance des services et de les valoriser très largement auprès des différents publics internes. Un franc succès



rencontré aux premières Interrégionales du Groupe VYV avec le livret « Vive les services ». Son format a été repensé à l'automne, avec le lancement du site Internet ([vive-les-services.groupe-vyv.fr](http://vive-les-services.groupe-vyv.fr)), accessible à tous et en évolution pour apporter des contenus enrichis et de nouvelles fonctionnalités en 2021.

- la mise en place et l'actualisation d'un « flash info services » pour partager les actualités phares des services auprès des élus et mieux répondre au besoin d'alignement inter-entités.

L'appropriation des services est un enjeu majeur. Notre mobilisation va se poursuivre en 2021 en capitalisant et en renforçant les premières pierres de l'édifice. Un édifice qui se construit pas à pas sur les services.

## Un nouveau concept de résidences pour les jeunes

La commission jeunes a rédigé un document proposant une vision jeune du logement à destination du groupe et des équipes pour leur permettre d'orienter les projets. Ce document a été co-construit, débattu et validé par les membres de la commission. Il comprend quatre piliers principaux : « construire pour demain » qui porte une réflexion sur le bâti des matériaux à l'aménagement ; « vivre ensemble » pour favoriser la création de liens et l'inclusivité dans les résidences ; « prendre soin » afin d'intégrer la santé dans la question du logement et « s'alimenter mieux » afin de poser une réflexion sur la nutrition au sein des résidences.

Le fil conducteur de ce document est le développement durable sous ses différentes facettes. La version finale devrait être livrée à la fin du premier semestre 2021.

## TOUTES LES INFORMATIONS RELAYÉES SUR GROUPE VYV INFO

Tous les élus et collaborateurs du Groupe VYV ont accès à Groupe VYV info. Outil de référence, il regroupe les informations essentielles sur le groupe et ses entités, rend compte de leur actualité et donne accès à des documents de référence. En 2020, il s'est enrichi de la Tivy. Cette web TV participe à la connaissance du groupe en montrant sa mise en mouvement sur les territoires via des reportages, des portraits et des émissions en direct.

# Les activités des membres

Outre l'UMG Groupe VYV et VYV<sup>3</sup>, dont les activités font l'objet de rapports annuels dédiés, retour sur l'année 2020 et sur les faits marquants des autres membres de VYV Coopération.

## VYV Partenariat

Union de Groupe Mutualiste, VYV Partenariat accueille aujourd'hui 51 mutuelles, représentant plus de 750 000 personnes protégées qui ont souhaité s'adosser à un grand groupe et partager des valeurs communes.

L'union a pour objectif d'être reconnue comme la principale structure d'accueil au service des mutuelles, tant en nombre d'adhérents que par l'étendue des services proposés.

### Un contexte pandémique subi

La situation sanitaire due à la Covid-19 a amené VYV Partenariat à repenser les modes de communication avec ses mutuelles adhérentes, notamment sur la tenue de ses réunions d'instances, ainsi que l'organisation de ses ateliers, rencontres et colloque qui ont pu être maintenus via de nouveaux modes de communication (visioconférence et téléconférence).

À noter que l'usage de ces nouveaux moyens de communication a facilité la participation d'un plus grand nombre de mutuelles.

VYV Partenariat a également permis dans ce contexte, la mutualisation d'achats de masques de protection.

## Les réalisations

L'année 2020 a vu naître la E-letter « trait d'Union », lettre qui s'adresse aux mutuelles de VYV Partenariat et qui permet le partage d'expériences entre les adhérents de l'union.

La plaquette institutionnelle VYV Partenariat est également sortie et permet de promouvoir les services de l'union auprès des mutuelles adhérentes et non adhérentes.

Malgré la situation sanitaire des ateliers ont pu se tenir sur les thématiques suivantes :

- la médiation ;
- les règles de parité ;
- Kalixia et la place du conventionnement dans le reste à charge 0 ;
- les règles de quorum et de majorité ;
- présentation de Vivoptim ;
- présentation du produit Yvon.

À noter que ces ateliers permettent aux mutuelles adhérentes de présenter leur structure et leurs actions.

Le colloque annuel de VYV Partenariat, sur le thème sport et santé, prévu initialement le 5 novembre 2020 a dû, quant à lui, être reporté au 28 janvier 2021.

## LA PLATEFORME DE SERVICES

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée, VYV Partenariat travaille sur la mutualisation de sa plateforme de services avec VYV Coopération afin d'offrir à l'ensemble des mutuelles de ses unions les services du groupe.





**QUELQUES  
CHIFFRES**

**750 000**  
personnes protégées

**51**  
mutuelles

### Mise en place du comité de développement externe

À la demande de la direction générale du Groupe VYV, VYV Partenariat a procédé à l'installation du comité de développement externe (CCDE). Ce comité est composé des représentants des mutuelles de l'UMG ainsi que des représentants du développement groupe.

Il a pour objet de proposer les règles de souscription de services du groupe et les conditions d'adhésion de nouvelles mutuelles au sein de nos unions, ainsi que les modalités d'acceptation en assurance (fusion, substitution, réassurance...)

### De nouveaux services mis à disposition et en construction

VYV Partenariat a continué en 2020 son action de mise à disposition des services auprès de ses mutuelles adhérentes. L'union a poursuivi la diffusion de plus en plus régulière et rapide des notes d'information émanant du groupe. Elle a également mis à la disposition de ses mutuelles un nouvel outil de veille stratégique (Curebot). Des cahiers des charges ont par ailleurs été élaborés afin de répondre à des demandes de mutualisation de services tels que RGPD et Solvabilité 2.

Une analyse portant sur le partage mutualisé de ressources est en cours. Il s'agit de proposer un accompagnement des présidents et/ou du conseil d'administration des petites mutuelles dans leurs réflexions et décisions.

Le catalogue de formations intra mutuelles a été mis à disposition de l'ensemble des mutuelles adhérentes.

L'union a continué de mettre l'accent sur la mise en relation de ses mutuelles adhérentes avec toutes les composantes du groupe.

## ACTION SOCIALE

# Mutuelle des Douanes

La Mutuelle des Douanes met en œuvre un accompagnement solidaire à destination des familles douanières. Elle met à leur disposition des dispositifs d'action sociale et solidaire destinés à répondre à leurs besoins, à tous les âges et à tous les moments de la vie : dès la naissance d'un enfant, pendant ses études, à l'occasion de l'entrée dans l'administration des douanes et tout au long de la carrière et enfin pendant la retraite. C'est grâce à cette solidarité forte entre collègues que la Mutuelle des Douanes est en capacité de répondre présente auprès de ses bénéficiaires qui sont confrontés à des situations de fragilité, voire de précarité.

L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, a amené la Mutuelle des Douanes à adapter son action auprès de ses adhérents, touchés eux aussi par les conséquences de cette crise sanitaire et économique sans précédent. Différentes actions ont été entreprises dès le mois de mars 2020 :

- la mise en place d'un secours spécifique Covid-19 destiné aux familles : aide à l'achat d'un matériel numérique, participation financière aux premiers tests, aides aux obsèques ;
- campagne d'appels téléphoniques auprès de 500 adhérents âgés de plus de 80 ans pendant le premier confinement ;
- envoi d'une boîte de 50 masques jetables à près de 1 400 étudiants à partir du second semestre.

La Mutuelle des Douanes a par ailleurs signé un nouveau partenariat avec la Fédération internationale des associations des personnes âgées (FIAPA) grâce auquel elle sensibilise ses adhérents aux risques de maltraitance dont peuvent être victimes les personnes âgées.



## QUELQUES CHIFFRES

**45 147**  
personnes couvertes

**37 620**  
adhérents

**431**  
militants



### QUELQUES CHIFFRES

**265 758**  
personnes protégées

**166**  
délégués

**1 000**  
militants

**24**  
administrateurs

## MASFIP

Dans un contexte inédit de crise sanitaire, la MASFIP a, durant toute l'année 2020, adapté son organisation et son fonctionnement pour assurer la continuité de son activité et répondre le mieux possible aux attentes et besoins de ses adhérents issus des différentes directions des ministères financiers ainsi que de leurs familles.

Dédiée à l'accompagnement social, la mutuelle a ainsi soutenu de nombreux adhérents en difficultés avec l'instruction de près de 12 000 demandes individuelles et l'attribution d'aides financières pour un montant total d'environ 5 millions d'euros. Élus et collaborateurs se sont mobilisés pour assurer le traitement de tous les dossiers, pallier les situations d'isolement et répondre aux difficultés rencontrées, notamment par les personnes âgées ou fragilisées, en réalisant notamment près de 8 000 appels sortants vers les adhérents âgés de plus de 80 ans.

L'offre d'action sociale a également été améliorée avec, en particulier, un doublement du plafond de l'allocation naissance, la création d'une allocation solidarité déménagement ou encore la simplification de la prise en compte des situations liées à des maladies rares, des maladies graves ou des thérapies lourdes.

Enfin, la MASFIP a décidé de faire évoluer sa politique de communication avec notamment la création d'une newsletter, la diffusion d'un magazine annuel et la publication d'informations sur les réseaux sociaux via un compte Twitter. Des travaux concernant la refonte totale du site Internet, avec un espace réservé aux adhérents, ont par ailleurs été initiés et se poursuivront tout au long de l'année 2021.

## DES PARTENARIATS ET DES SOUTIENS VARIÉS

Tous les partenariats ont été poursuivis dans le cadre du fonds dédié MASFIP. Avec la Fondation de l'Avenir, six vidéos sur « l'oncogénétique en 3mn » ont pu être réalisées en partenariat avec l'Institut Curie et l'association Généticancer. La convention avec Domicours a été renouvelée permettant ainsi de proposer du soutien scolaire à domicile sur mesure et de l'aide aux devoirs et de la révision en ligne à des tarifs privilégiés. Un nouveau partenariat a également été signé avec l'Association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) afin d'encourager le développement de l'activité sportive.

Dans le domaine du handicap, de nouveaux mécénats sportifs ont été conclus afin de soutenir financièrement des adhérents sportifs de haut niveau en situation de handicap et de leur permettre de mener à bien leur engagement sportif. La MASFIP a par ailleurs, décidé d'accompagner les équipes du Festival international du film sur les handicaps (FIFH) s'inscrivant ainsi dans la continuité de ses engagements vis-à-vis d'artistes ou de sportifs en situation de handicap.

Au titre des événements marquants, a également été finalisé, en partenariat avec l'association Old'Up, la réalisation d'un guide et de fiches pédagogiques à destination des aidants des personnes âgées afin que ces dernières soient accompagnées dans l'utilisation des outils numériques.

## Mutuelle de l'Insee

Fidèle à l'esprit solidaire qui l'anime depuis toujours, la mutuelle de l'Insee a continué à accompagner les adhérents lors de difficultés d'ordre social et familial pendant l'année 2020. Le développement en 2019 de formulaire de demande d'aide en ligne a été un levier important de la poursuite de l'activité dans un contexte de confinement et de télétravail généralisé pour les militants, tous bénévoles au sein de la mutuelle de l'Insee. Ainsi, près de 700 demandes ont été examinées par la commission d'action sociale avec l'attribution d'aides financières pour un montant total d'environ 107 800 euros.

La vie démocratique de la mutuelle a été mise à l'épreuve en 2020, avec la réalisation d'une assemblée générale en distanciel et la tenue des conseils d'administration en soirée, toujours en distanciel. Ainsi, le travail de modernisation a pu continuer avec la création d'un groupe de travail sur la RGPD.

L'année 2021 est une année de renouvellement des instances de la mutuelle de l'Insee. Depuis septembre 2020, les membres de la commission élection travaillent, pour la première fois de son histoire, à la mise en place d'un vote par correspondance par voie électronique.



### QUELQUES CHIFFRES

**11 541**  
personnes couvertes

**15**  
administrateurs

**14**  
délégués

**68**  
militants

**25**  
comités locaux répartis  
dans 15 comités régionaux



## ÉPARGNE RETRAITE

### UMR

Comme pour tous les acteurs, l'activité de l'Union Mutualiste Retraite a été marquée par une actualité mouvementée liée au contexte sanitaire et économique inédit. L'UMR a su faire preuve d'agilité pour adapter ses conditions de travail sans détériorer la qualité de service ni abandonner ses principaux projets : le lancement d'un nouveau produit Perivie au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et la pactisation de son produit phare Corem au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Cette commercialisation s'est faite dans un environnement pourtant peu favorable, lié à des taux d'intérêts entrés durablement en territoire négatif, et surtout complexifié par les impacts de la crise sanitaire sur les réseaux de nos distributeurs. Dans ce contexte difficile, l'UMR a su néanmoins poursuivre ses orientations de gestion en enregistrant de très bons résultats en matière de gestion d'actifs avec des rendements comptables de 3,04 % sur le régime R1 et 2,86 % sur le régime Corem, et une consolidation de ses fonds propres à hauteur de 22,2 millions d'euros.

### Un engagement responsable

L'UMR a par ailleurs poursuivi sa stratégie ESG (environnement, social et gouvernance) notamment en rejoignant les CDP, une communauté de 590 investisseurs internationaux qui prônent la transparence des entreprises en matière environnementale. Dans le prolongement de cette approche, l'UMR a continué à s'inscrire dans une démarche RSE avec la construction, dans le courant de l'année 2020, de son plan d'actions RSE, en lien avec ses partenaires, ses administrateurs et ses collaborateurs. Plan d'actions qui sera mis en œuvre en 2021 et 2022. Dans ce cadre, l'UMR a également défini sa raison d'être qu'elle déploiera dès 2021 : « Ensemble, construisons une épargne responsable pour préparer votre retraite et contribuer au mieux vivre demain ».

### Une dynamique commerciale

Le contexte économique défavorable n'a pas altéré la volonté de l'UMR et de sa nouvelle directrice générale, Virginie Le Mée, arrivée en juin 2020, de poursuivre sa croissance et de relancer une dynamique commerciale forte sur ses deux produits d'épargne retraite. Les liens de partenariat étroits existants entre l'UMR et le Groupe VYV s'inscrivent pleinement dans cette dynamique afin d'élargir le panel de services mis à disposition des adhérents du réseau du groupe. L'UMR a ainsi développé

## QUELQUES CHIFFRES

**380 674**  
adhérents

**88**  
collaborateurs

**11,2**  
milliards d'euros d'actifs  
financiers (y compris les actifs  
en représentation des fonds  
propres).

de nouveaux outils digitaux à destination du réseau et des adhérents afin de leur offrir une expertise toujours plus pointue et un conseil adapté sur les produits de retraite supplémentaire, dans un environnement « augmenté et distancié ». 2020 aura donc été marquée, d'une part, par la poursuite de la commercialisation du produit « Retraite en points » dans le réseau MGEN et, d'autre part, par le lancement du « Plan épargne retraite » dans le réseau Harmonie Mutuelle auprès des TNS, enregistrant déjà plus de 500 souscriptions.

## SANTÉ

### Chorum

Chorum est un acteur global de la protection sociale complémentaire qui propose une offre complète de garanties et de services pour accompagner les employeurs de l'économie sociale et solidaire et leurs salariés (prévoyance, santé, épargne retraite, IARD, santé et qualité de vie au travail). Chorum gère les contrats de prévoyance collective assurés par Mutex et distribue des produits d'assurance collective pour le compte des partenaires clés Mutex, Harmonie Mutuelle, MGEN et SMACL Assurances.

L'ensemble Chorum comprend des structures dédiées à ses métiers et est organisé comme suit :

- une SAS Chorum Conseil : ayant pour activité principale le courtage en opération d'assurance, gestionnaire et distributeur pour le compte de Mutex et d'autres partenaires ;
- un GIE Chorum Gestion : pour mutualiser les ressources et rassembler les savoir-faire, notamment en matière de gestion au service de l'ensemble Chorum ;
- la mutuelle Chorum : un lieu de représentation politique des employeurs et des salariés de l'économie sociale et solidaire.

Au cours de l'année 2020, Chorum a transformé la direction de la gestion prévoyance pour répondre aux objectifs suivants :

- assurer une meilleure qualité de service aux adhérents ;
- améliorer les délais de traitement des dossiers ;
- permettre une fluidité accrue des interactions entre services ;
- renforcer l'engagement des collaborateurs et favoriser leur montée en compétence.



## QUELQUES CHIFFRES

**1<sup>er</sup>**

distributeur  
du Groupe VYV  
en contrats collectifs

Plus de  
**750 000**  
personnes protégées, soit  
1 salarié sur 3 du secteur

Plus de  
**24 000**  
structures clientes

Plus de  
**335 millions**  
d'euros de chiffre  
d'affaires distribué  
en prévoyance

QUELQUES  
CHIFFRES

**205 millions**  
d'euros de prestations  
prévoyance versées

**18**  
conventions collectives  
nationales (CCN) de  
l'économie sociale et  
solidaire nous font  
confiance

**UN NOUVEAU  
SITE INTERNET**

Centré sur la qualité de services rendus aux clients, Chorum a mis en ligne son nouveau site [chorum.fr](http://chorum.fr) permettant une navigation simplifiée, connectée et personnalisée selon les profils (employeurs, salariés/bénéficiaires, tiers de confiance, partenaires).

Cette transformation s'est traduite par la réorganisation des services, la création d'un pôle qualité, le déploiement d'un plan de formation, la mise en place de nouveaux systèmes d'information et par l'élaboration d'un nouvel outil de pilotage.

Cet outil dédié à l'activité de gestion est destiné à améliorer le traitement et le suivi des dossiers, de leur réception via les différents canaux, jusqu'à leur clôture pour :

- supprimer l'impression et le traitement papier relatif aux demandes prestations ;
- rendre possible l'organisation de l'activité en télétravail ;
- produire des indicateurs fins de pilotage de la production et de la qualité de service ;
- améliorer le travail au quotidien en simplifiant les parcours d'utilisation.

Dès le début de la crise sanitaire, toutes les équipes Chorum se sont mobilisées à distance pour accompagner ses clients à travers des appels « de proximité », des informations régulières sur les dispositions légales, des newsletters spécifiques et des kits d'outils. Des programmes d'accompagnements en santé et qualité de vie au travail ainsi que des webinaires ont été régulièrement proposés. Ce dispositif a perduré sur toute l'année 2020.



## SANTÉ

### Pavillon Prévoyance

L'union de mutuelles Pavillon Prévoyance a su s'adapter aux nombreuses évolutions du secteur santé français tout en exerçant sa mission : la protection de la personne dans le respect des valeurs, de l'éthique mutualiste et dans le sens de l'innovation sociale. Fort de ses femmes et hommes, de ses capacités et de ses technologies, Pavillon Prévoyance est reconnue comme un acteur incontournable du domaine de la protection sociale.

L'année 2020 a été pour nous tous très particulière. Nous sommes restés opérationnels et notre service à nos adhérents n'a pas faibli grâce à l'implication des équipes, à leur agilité et à leur bienveillance. La mise en place de nouveaux modes de travail, le télétravail, a ouvert les possibles et a permis la réflexion profonde de notre fonctionnement, qui se poursuivra sur 2021. Nous avons maintenu la modernisation de notre système d'information, vaste et complexe chantier, malgré la distance et les confinements. Notre chiffre d'affaires note une augmentation entre 2019 et 2020 de + 5,6 %.

#### Le Groupe Pavillon Prévoyance

**50 millions**  
d'euros de chiffre d'affaires  
des autres activités

**173**  
collaborateurs

**25**  
entités



#### QUELQUES CHIFFRES

L'union de mutuelles  
Pavillon Prévoyance

**75 000**  
personnes protégées

**104 000 €**  
de budget pour l'action  
sociale

**23,8 millions**  
d'euros de prestations  
versées

**36,7 millions**  
d'euros de primes émises

**122**  
collaborateurs

**15**  
administrateurs dont  
5 membres du bureau

**34**  
délégués



## QUELQUES CHIFFRES

**19 324**  
personnes couvertes,  
dont :  
**10 945**  
membres participants  
**8 379**  
ayants droit

**12,4 millions**  
d'euros de prestations  
mutualistes versées (RC)

**23,2 millions**  
d'euros de prestations de  
Sécurité sociale gérées  
(RO)

## MAEE

La MAEE est historiquement dédiée aux agents du ministère des Affaires étrangères en service en France et à l'étranger, puis à la retraite. Elle gère, par délégation de la Caisse nationale d'assurance maladie, le centre 533 de Sécurité sociale lui aussi dédié aux agents des Affaires étrangères.

La MAEE poursuit le renforcement de sa coopération privilégiée avec le Groupe MGEN, qui gère l'informatique et lui fournit les garanties prévoyance. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la mutuelle a mis en place un nouvel outil informatique pour gérer ses fichiers d'adhérents et d'ayants droit, en même temps que ses cotisations pour la santé et la prévoyance obligatoire. Elle continue sa modernisation avec un changement d'outil informatique pour gérer la prévoyance facultative, ce nouvel outil sera opérationnel en 2021.

Face à la crise sanitaire, la mutuelle a fait le nécessaire pour maintenir une qualité de service à ses adhérents tout au long de l'année.



# Rapport financier

# Sommaire

## Rapport financier

### Rapport de gestion ..... 35

Compte de résultat

Bilan

Prise de participation

Périmètre de combinaison

Événement post-clôture

Évolutions à venir

Affectation du résultat

Transferts financiers entre mutuelles et unions

Remboursement et indemnisation des administrateurs

Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

### Comptes annuels ..... 49

Bilan

Compte de résultat

### Annexe aux comptes annuels ..... 54

Faits marquants

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Changements dans les règles et méthodes de présentation

Notes sur le bilan et le compte de résultat

Éléments complémentaires

# Rapport de gestion

## Compte de résultat

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Cotisations	759	790
Sous-traitance (UMG Groupe VYV)	-631	-783
Honoraires	-7	-8
Autres charges	-122	-7
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>-8</b>
Intérêts	50	7
Dotations financières	-710	0
Impôts	-6	0
<b>Résultat net</b>	<b>-666</b>	<b>-1</b>

## COTISATIONS

La cotisation de 759 K€ a été validée par le conseil d'administration du 08/12/2020. Les cotisations sont réparties au prorata des apports en fonds d'établissement.

En K€	Cotisations
Groupe VYV	535
VYV <sup>3</sup>	55
VYV Partenariat	44
UMR	44
Pavillon Prévoyance	22
MASFIP	22
Mutuelles des Douanes	11
MAEE	11
Mutuelle de l'INSEE	11
Chorum	5
<b>Total affiliés</b>	<b>759</b>

## FRAIS GÉNÉRAUX

Les charges d'exploitation concernent principalement la refacturation du Groupe VYV (mise à disposition d'une quote-part de direction générale, de direction financière et de la direction de la vie mutualiste).

## RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de **- 660 K€** se décompose de la façon suivante :

- revenus liés au placement de 3 000 K€ sur un compte à terme : ..... **+ 9 K€**
- revenus liés au placement de 3 000 K€ sur un fonds commun de titrisation : ..... **+ 41 K€**
- dépréciation du placement Smart Trésor : ..... **- 710 K€**

## IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt de 6 K€, a pour base les produits financiers perçus (taxés à 10 % ou 24 %).

## Bilan

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Placements	5 296	6 006
Créances	0	790
Trésorerie	1 712	843
<b>Total actif</b>	<b>7 008</b>	<b>7 639</b>
Fonds propres	6 283	6 849
Dettes	725	790
<b>Total passif</b>	<b>7 008</b>	<b>7 639</b>

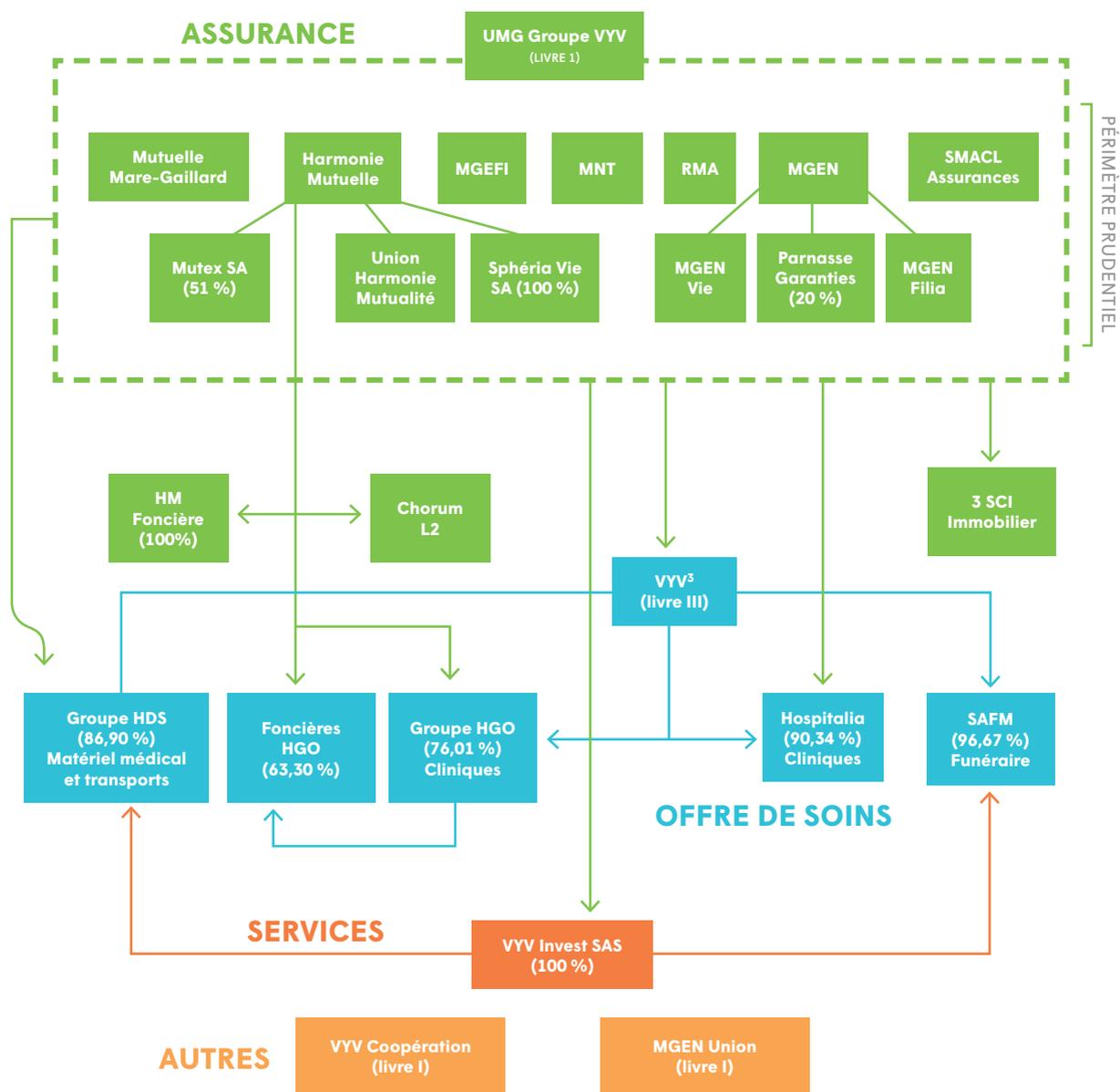
- L'actif correspond principalement aux placements (compte à terme – Fonds commun de titrisation) pour 6 000 K€ en valeur brut, dépréciés à hauteur de 710 K€.
- Le passif est représenté à 90 % par les fonds propres.
- Les dettes correspondent principalement à la mise à disposition à payer à l'UMG Groupe VYV ainsi qu'au trop perçu des cotisations 2020.

## Prise de participation

Néant.

# Périmètre de combinaison

L'UGM VYV Coopération fait partie du périmètre de consolidation du Groupe VYV ci-dessous :



## Événement post-clôture

Stéphane Dedeyan, actuel directeur général de l'UGM, a annoncé son départ de l'UGM, à compter du 28 février 2021.

## Évolutions à venir

Néant.

## Affectation du résultat

L'assemblée générale aura à se prononcer sur l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, soit - 666 K€ en « Report à nouveau », sur proposition du conseil d'administration.

Après affectation du résultat, les fonds propres de l'UGM VVY Coopération s'élèveront à 6 283 K€.

## Transferts financiers entre mutuelles et unions

Néant.

## Remboursement et indemnisation des administrateurs

### SOMMES ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, ALLOUÉS AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Néant.

### FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS AUX ADMINISTRATEURS

Le montant des sommes et avantages alloués aux élus s'élève à 572,59 € pour l'exercice 2020.

Nom administrateur	Montant en euros
BORIE Marie-Françoise	481,51
DURAND Christine	56,88
VIGOUROUX Bernard	34,20
<b>Total affiliés</b>	<b>572,59</b>

## Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<b>BEAUDET THIERRY</b>	<b>PRÉSIDENT VYV COOPÉRATION UGM</b> Président Groupe VYV UMG Président FMNF Administrateur MGEN Union, MGEN Vice-président MFPASS  <b>AUTRES MANDATS</b> Président VYV Les Solidarités Président VYV Invest Président EGARESEAUX Président EGAS Administrateur OFIVALMO Partenaires Président SICAV EGAMO Président comité de la gouvernance et de l'éthique OFI Holding Président PASS Membre Conseil supérieur de la mutualité
<b>BILLIEMAZ ALAIN</b>	<b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b> Administrateur VYV Partenariat UGM Président MESE  <b>AUTRES MANDATS</b> Administrateur Synergie Mutuelle Administrateur AG2R Agirc-Arrco Délégué SCI SCIMI

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<b>BORIE MARIE-FRANÇOISE</b>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b>  Administratrice VYV Partenariat UGM UGM  Administratrice Mutuelle Groupe Dépêche du Midi</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Administratrice Fondo Salute Milan</p>
<b>BRICHET SERGE</b>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b>  Vice-président Groupe VYV UMG (jusqu'au 14/10/2020)  Président MGEFI (jusqu'au 14/10/2020 puis administrateur)  Président MFP</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Administrateur VYV Invest  Administrateur CASDEN  Vice-président Fondation de l'Avenir  Gérant SCI Groupe MGEFI</p>

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<b>CHENUT ÉRIC</b>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b></p> <p>Membre du bureau Groupe VYV UMG  Vice-président délégué VYV<sup>3</sup>  Vice-président délégué MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia  Administrateur MGEN Partenaires  Administrateur FNMF</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b></p> <p>Administrateur VYV Invest  Président Fondation MGEN pour la santé  Président ADOSEN prévention santé MGEN  Représentant MGEN UNION EGAMO  Membre conseil de surveillance SAFM Maison des obsèques  Membre du conseil de surveillance Fondation de l’Avenir  Membre titulaire CNAS  Administrateur Groupe Arcade-VYV  Membre du conseil de surveillance Clinicprosport  Administrateur Fondation Autonomia  Membre du Comex AFNU  Membre du Comex Fondation Femmes @numériques  Administrateur VIVOPTIM Solutions</p>
<b>COMBE DOMINIQUE</b>	<p><b>VICE-PRÉSIDENTE VYV COOPÉRATION UGM</b></p> <p>Présidente MASFIP  Vice-présidente MGEFI  Administratrice MFPS  Trésorière MFP  Administratrice MFPass</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b></p> <p>Vice-présidente AMF SAM</p>

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<b>COTEREL BORIS</b>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b> jusqu'à l'AG 2020  Administrateur VYV<sup>3</sup>  Administrateur VYV<sup>3</sup> Ile-de-France</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Membre du COS de SAFM La Maison des Obsèques  Président du COS de la Cigogne SSR  Membre du COS de HDS</p>
<b>DESCHAMPS FABRICE</b>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b>  Vice-président Mutuelle Chorum</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Administrateur Comité régional handisport Normandie  Administrateur CRESS Normandie</p>
<b>DOMINICI LOUIS</b>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b>  Président MAEE  Vice-président MGEN Partenaires  Administrateur MFP</p>
<b>DURAND CHRISTINE</b>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b>  Présidente Mutuelle Retraite Européenne  Vice-présidente Union Mutualiste Retraite</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Administratrice APAJH Aude  Administratrice ADERM</p>

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<p><b>JEAN JEAN-FRANÇOIS</b></p>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b>  Président MFP Retraite  Vice-président Mutuelle Retraite Européenne  Administrateur Union Mutualiste Retraite  Administrateur MGEFI</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Administrateur ADERM</p>
<p><b>JEANNEAU ÉRIC</b></p>	<p><b>VICE-PRÉSIDENT VYV COOPÉRATION UGM</b>  Président Union Mutualiste Retraite  Administrateur MGEN  Administrateur MGEN Union  Administrateur FNMF  Administrateur MRE</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Administrateur ADERM  Administrateur Arts et Vie  Membre du comité de surveillance VYV Protection Avenir  Administrateur EGAMO  Administrateur OFI Holding  Administrateur OFIVALMO Partenaires  IREPS Pays de la Loire</p>
<p><b>JULHES CAROLE</b></p>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b>  Administratrice MGEN Union  Administratrice MGEN  Administratrice MGEN Action sanitaire et sociale  Administratrice MGEN Centres de Santé  Présidente MGEN 02 (Aisne)  Administratrice UMR  Présidente adjointe UR Hauts-de-France  Administratrice UT 02/59/62</p>

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<b>JUNIQUE STÉPHANE</b>	<p><b>VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ VYV COOPÉRATION UGM</b></p> <p>Vice-président Groupe VYV UMG  Président VYV<sup>3</sup>  Vice-président VYV Partenariat UGM  Président Harmonie Mutuelle  Vice-président Union Harmonie Mutuelles  Vice-président Union Harmonie Mutualité  Vice-président FNMF  Administrateur VISAUDIO Union  Administrateur CAREL Mutuelle</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b></p> <p>Administrateur VYV Invest  Administrateur Mutex SA  Membre du conseil de surveillance VISAUDIO  Membre du conseil de surveillance Hospi Grand Ouest  Membre du conseil de surveillance Foncière Hospi Grand Ouest  Membre du conseil de surveillance clinique mutualiste Jules Vernes  Membre du conseil de surveillance Fondation de l'avenir  Président du groupe mutualité Conseil économique et social et environnemental</p>

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<p><b>LANDRIOT JACQUES</b></p>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b>  Administrateur VYV Partenariat UGM UGM  Président Mutuelle des SCOP et des SCIC</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Administrateur Crédit Mutuel  Président ICOSI  Administrateur Coop.FR  Président de l'association CGSCOP</p>
<p><b>LE BRETON MARIE-PIERRE</b></p>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b>  Administratrice Groupe VYV UMG  Administratrice VYV Partenariat UGM  Administratrice FNMF  Secrétaire générale Ressources Mutuelles Assistance  Présidente VYV<sup>3</sup> Île-de-France  Membre du bureau VYV<sup>3</sup>  Membre du comité exécutif Harmonie Mutuelle</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Présidente ANEM  Vice-présidente UDES  Membre du CESE</p>
<p><b>MAITRE DELPHINE</b></p>	<p><b>VICE-PRÉSIDENTE VYV COOPÉRATION UGM</b>  Présidente VYV Partenariat UGM  Secrétaire générale Union Harmonie Mutualité  Administratrice Union Harmonie Mutuelles  Présidente Mutuelle Santé Eiffage Énergie</p>

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<p><b>MERLET CLAUDE</b></p>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b>  Premier vice-président Pavillon Prévoyance  Premier vice-président Mutuelle Solidarité d'Aquitaine  Administrateur UT Pavillon de la Mutualité /Mutualité Française de Gironde  Administrateur Harmonie Mutuelle  Administrateur Union Harmonie Mutualité</p> <p><b>AUTRE MANDAT</b>  Administrateur UNOCAM</p>
<p><b>MINAYO-CHAMPION ROSE-MARIE</b></p>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b>  Administratrice et membre du bureau VYV<sup>3</sup>  Administratrice Harmonie Mutuelle  Administratrice Ressources Mutuelles Assistance  Vice-présidente déléguée UT de la MF Centre-Val de Loire  Présidente MF UR Centre-Val de Loire</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b>  Membre du conseil de surveillance Service accompagnement funéraire mutualiste  Présidente Sphéria Vie  Membre du conseil de surveillance clinique La Cigogne  Membre du conseil de surveillance VISAUDIO  Conseillère CESER Centre Val de Loire</p>
<p><b>MORINEAU NADINE</b></p>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b>  Présidente Mutuelle des Douanes  Vice-présidente MGEFI  Administratrice MFP  Administratrice MFPass</p>

Nom, prénom	Mandats/fonctions relevant du Code de la mutualité
<b>RONDOT ISABELLE</b>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b></p> <p>Membre du bureau Groupe VYV UMG  Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia  Administratrice MGEN Partenaires  Administratrice MFP  Administratrice FNMF</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b></p> <p>Administratrice VYV Invest  Vice-présidente Arts et vie  Administratrice CIRIEC  Administratrice Institut Montparnasse</p>
<b>ROY JULIE</b>	<p><b>ADMINISTRATRICE VYV COOPÉRATION UGM</b></p> <p>Vice-présidente Mutuelle INSEE  Administratrice MGEFI  Administratrice MFP</p>
<b>VIGOUROUX BERNARD</b>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b></p> <p>Membre du bureau VYV<sup>3</sup>  Président Mutualité Française Centre - Val de Loire  Président section MGEN 41</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b></p> <p>Conseiller titulaire (au titre de la FNMF) ART CTS 41  Conseiller titulaire (au titre de la FNMF) CPAM 41  Membre CDCA 41  Président société gérante Phimut  Président société gérante Mutarche  Président société gérante Romomut  Vice-président de l'association JPA 41  Membre du bureau élargi de l'APHG Centre - Val de Loire</p>
<b>YVEN ALAIN</b>	<p><b>ADMINISTRATEUR VYV COOPÉRATION UGM</b></p> <p>Membre du bureau VYV<sup>3</sup>  Administrateur et membre de la Mutualité Française Bretagne  Président Union des Services Mutualistes de Bretagne  Administrateur UG clinique mutualiste de l'Orient  Administrateur UG clinique mutualiste de la Sagesse</p> <p><b>AUTRES MANDATS</b></p> <p>Délégué de la MATMUT  Membre du comité de surveillance Hospi Grand Ouest</p>

# Comptes annuels



## Bilan

### ACTIF (EN EUROS)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements - Provisions	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo., incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en-cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Titres de participation				
Autres formes de participations				
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	3 004 600	710 000	2 294 600	3 000 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 001 725	0	3 001 725	3 006 274
<b>Actif immobilisé</b>	<b>6 006 325</b>	<b>710 000</b>	<b>5 269 325</b>	<b>6 006 274</b>

## ACTIF (EN EUROS) - SUITE

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements - Provisions	31/12/2020	31/12/2019
<b>STOCK ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	0	0	0	789 999
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
Disponibilités	1 712 084	0	1 712 084	842 724
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>Actif circulant</b>	<b>1 712 084</b>	<b>0</b>	<b>1 712 084</b>	<b>1 632 723</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
<b>Total général</b>	<b>7 718 409</b>	<b>710 000</b>	<b>7 008 409</b>	<b>7 638 998</b>

## PASSIF (EN EUROS)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Fonds d'établissement	7 000 000	6 900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	43 435	43 435
Report à nouveau	-94 324	-93 477
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)</b>	<b>-666 032</b>	<b>-848</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Fonds propres</b>	<b>6 283 079</b>	<b>6 849 111</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Autres fonds propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provision pour risques		
Provision pour charges		
<b>Provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 334	12 480
Dettes fiscales et sociales	5 583	
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	713 414	777 407
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>725 330</b>	<b>789 887</b>
Écarts de conversion passif		
<b>Total général</b>	<b>7 008 409</b>	<b>7 638 998</b>

## Compte de résultat

RUBRIQUES	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	758 960		758 960	790 000
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>758 960</b>	<b>0</b>	<b>758 960</b>	<b>790 000</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			0	1 154
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>758 961</b>	<b>791 154</b>
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			758 961	798 276
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>758 961</b>	<b>798 276</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>0</b>	<b>-7 122</b>

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019
<b>OPÉRATIONS EN COMMUN</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations	49 551	4 549
Produits des autres valeurs immobilières et créance de l'actif immobilisé		1 725
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
<b>Produits financiers</b>	<b>49 551</b>	<b>6 274</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	710 000	
Intérêts et charges assimilés		
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>710 000</b>	<b>0</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-660 449</b>	<b>6 274</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-660 449</b>	<b>-848</b>

# Annexe aux comptes annuels

L'Union de Groupe Mutualiste (« UGM ») VYV Coopération est régie par le livre I du Code de la mutualité.

L'union a pour objet, tout en respectant leur autonomie et leur liberté d'administration, de faciliter et de développer les activités des organismes adhérents qui demeurent responsables de la garantie de leur engagement et notamment :

- **élaborer les orientations stratégiques générales** du groupe en impliquant l'ensemble de ses organismes adhérents ;
- **contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique d'influence** du groupe ;
- **permettre aux organismes adhérents l'accès à des moyens**, outils et services opérés par eux-mêmes et/ou par d'autres entités liées ;
- **être pilote de la mise en place de projets**, services ou offres communs à tout ou partie des organismes adhérents.

L'UGM peut également concevoir et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à son objet.

## Faits marquants

### ADHÉSION DE CHORUM

Lors de l'assemblée générale du 9 juillet 2020, la mutuelle Chorum s'est affiliée à l'UGM VYV Coopération et se traduisant par le versement d'un fond d'établissement de 100 000 €.

### DÉPRÉCIATION DU FCT SMART TRÉSO

#### Rappel sur l'investissement

VYV Coopération a souscrit, en octobre et novembre 2020, 2 obligations de maturité 12 mois et de taux d'intérêt 1,3 5% pour un montant total de 3 000 K€. Les dates d'échéance étaient donc prévues en octobre 2021 et novembre 2021.

L'émetteur de ces obligations est le fonds d'investissement « FCT Smart Trésor » géré par Eurotitrisation dont les actifs sont des créances commerciales de PME françaises ayant un chiffre d'affaires entre 5 M€ et 50 M€. Afin d'offrir une rémunération attractive et de limiter les risques, le fonds d'investissement intégrait les éléments suivants :

- le portefeuille d'actifs répond à certains critères de diversification en termes de débiteurs et de granularité des montants de factures ;
- les factures / créances commerciales sont achetées aux cédants avec un rabais (93 % de la valeur) ;
- le risque de non-remboursement des créances par les débiteurs est couvert par une assurance-crédit émise par Atradius (2<sup>e</sup> assureur crédit au monde). Cette assurance couvre 95 % de chaque facture.

Depuis l'origine du fonds, en 2016, 133 entreprises cédantes ont été financées sans incident pour un montant global de 1,393 milliard d'euros. À fin février 2021 l'encours des créances détenues par le FCT s'élevait à 156,3 millions d'euros, financé par 96 investisseurs obligataires pour un montant de 144,8 millions d'euros et 3 lignes bancaires tirées à hauteur de 12 millions d'euros.

### Information sur la fraude

Le 24 février, Eurotitrisation a informé les investisseurs de sa décision d'arrêter avec effet immédiat la commercialisation de nouvelles obligations émises par Smart Tréso et de suspendre à titre provisoire le remboursement des obligations déjà émises, suite à la mise en lumière d'actes frauduleux émanant d'une entreprise cédante dès septembre 2020.

Depuis janvier 2018 le FCT se portait acquéreur de factures émises par cette entreprise, travaillant exclusivement avec des organismes publics dans le cadre de marchés publics réglementés. Des anomalies étant apparues dans l'encaissement des créances, EuroTitrisation a procédé à une enquête poussée et constaté que cette société avait mis en place un système organisé de fraude et de fausses factures.

Malheureusement la police d'assurance ne couvre pas les cas de fraude ni de contentieux commercial, et aucun dédommagement ne peut être envisagé.

L'encours total des créances acquises auprès de ce cédant et non recouvrées représente un montant de 37 M€ (soit 23,7 % des encours du FCT), mais il n'est pas encore possible de savoir quelle proportion de ces 37 M€ relève de la fraude.





## Conséquences pour VYV Coopération

Par prudence, il a été décidé de déprécier les obligations émises par Smart Tréso pour 710 K€ (23,7 % du montant détenu par VYV Coopération) dans la mesure où l'élément déclencheur est connu au moment de l'arrêté des comptes.

Le rythme avec lequel le FCT va pouvoir rembourser ses investisseurs reste à préciser. Un schéma est cependant à l'étude visant à permettre de :

- rembourser rapidement aux investisseurs les obligations émises, à une valeur dépréciée du montant des factures frauduleuses, tout en leur laissant un retour à meilleur fortune sur le recouvrement de la créance du FCT sur la société frauduleuse ;
- proposer aux investisseurs qui y seraient prêts, de réinvestir le montant remboursé directement en parts du FCT assaini et les associer aux gains financiers de l'activité contre l'acceptation d'une immobilisation à 5 ans de leur investissement. Une assemblée des investisseurs a été tenue mi-avril, pour les informer des progrès réalisés sur le mécanisme de cette proposition.

---

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE ET RÉGLEMENTAIRE

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme (Livre I du Code de la mutualité), résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et notamment du règlement n°2002-07 du 12 décembre 2002 relatif au plan comptable des mutuelles relevant du Code de la mutualité et n'assurant aucun risque d'assurance ni de réassurance.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

### Immobilisations

Néant.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles n'ont pas fait l'objet de dépréciation, aucun élément sur d'éventuelles difficultés de recouvrement n'étant porté à notre connaissance.

### Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

### Provisions pour risques et charges

Néant.

---

## Changements dans les règles et méthodes de présentation

### CHANGEMENTS DANS LES RÈGLES COMPTABLES

Néant.

### CHANGEMENTS DANS LES RÈGLES D'ÉVALUATION

Néant.

### CHANGEMENTS DANS LES RÈGLES DE PRÉSENTATION

Néant.



## Notes sur le bilan et le compte de résultat

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles se décomposent de la façon suivante :

- fonds commun de titrisation (SMART Tréso) : 3 000 K€, dépréciés pour 710 K€.
- comptes à terme de : 3 000 K€
- intérêts courus non échus : 6 K€

### CRÉANCES

Néant.

### FONDS PROPRES

Les fonds propres s'élèvent 6 283 K€, dont :

- apports en fonds d'établissement des différents membres : 7 000 K€
- réserves : 43 K€
- report à nouveau déficitaire : - 94 K€
- résultat de la période : - 666 K€

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant.

### DETTES

Les dettes, pour un montant de 725 K€, correspondent à :

- la facturation de mise à disposition de l'UMG Groupe VYV pour 523 K€ ;
- des factures non parvenues (honoraires CAC...) pour 12 K€ ;
- du solde des cotisations 2020 pour 191 K€.

Elles ont toutes une échéance inférieure à un an.



## CHIFFRE D'AFFAIRES

Il comprend 759 K€ d'appel de cotisation.

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'union est soumise au régime fiscal des organismes sans but lucratif (OSBL).

En application du BOI du 19 avril 2013 sur la fiscalité des mutuelles et unions des livres I et III du Code de la mutualité, l'UGM n'est pas soumise aux impôts commerciaux. Elle dispose en effet d'une gestion désintéressée et réalise des activités non-concurrentielles.

Elle reste néanmoins soumise à l'IS sur ses revenus financiers perçus d'un montant de 6 K€ au titre de 2020.

## Éléments complémentaires

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur l'année, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à 6 K€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux.

### ÉVÉNEMENT POST-CLÔTURE

Stéphane Dedeyan a quitté ses fonctions de directeur général de l'UGM à compter du 28 février 2021.

